



## Sommaire

### Actualité économique :

- Environnement macro-économique : inflation / prévisions / climat des affaires
- Politiques sociales : salaire minimum / surendettement / immigration / handicap

### Actualité financière :

- Marché financiers : Deutsche Börse
- Régulation financière : coussin de fonds propres contra-cyclique / euro numérique / AnaCredit / BVR (IPS)
- Banques et assurances : Commerzbank / FMS

### LE CHIFFRE À RETENIR

+0,41 €

Hausse du salaire minimum brut  
horaire annoncée au 1<sup>er</sup> janvier  
2024

## ACTUALITE ECONOMIQUE

### Environnement macroéconomique

Selon des données provisoires de [Destatis](#), le **taux d'inflation** en norme nationale devrait augmenter à +6,4 % en juin en glissement annuel (+6,8 % en ICPH), après +6,1 % en mai. L'inflation est particulièrement tirée par les prix des produits alimentaires (+13,7 %). L'inflation sous-jacente augmenterait également : à +5,8 % en juin contre +5,4 % en mai. La progression de l'inflation s'explique toutefois en partie par un effet de base lié à la mise en place en juin 2022 du ticket de transport à 9 euros et de la baisse d'impôt sur les carburants (*Tankrabatt*).

Selon les **prévisions** du rapport mensuel de juin de la [Bundesbank](#), le PIB réel allemand corrigé des variations calendaires devrait baisser de -0,3 % en 2023, avant de croître de 1,2 % en 2024. Après un hiver 2022/2023 marqué par une récession technique, on assisterait à une timide reprise au 2<sup>ème</sup> trimestre s'appuyant sur un redressement de la consommation privée grâce à la hausse des salaires et la résilience du marché du travail.

L'indice mensuel du **climat des affaires** de [l'ifo](#) a reculé de trois points en juin (de 91,5 à 88,5) en raison de la dégradation sensible du climat des affaires dans l'industrie.

### Politiques sociales

La [commission](#) du **saire minimum** a présenté le 26 juin sa recommandation de revalorisation du salaire minimum horaire (qui s'élève à 12 € brut actuellement) : elle a proposé une hausse à 12,41€ au 1<sup>er</sup> janvier 2024 puis à 12,82€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette décision n'a pas fait l'objet d'un consensus au sein des partenaires sociaux qui siègent à la commission, ce qui est sans précédent depuis l'introduction du salaire minimum en 2015. Le ministre du Travail Hubertus Heil a néanmoins annoncé qu'il appliquerait la recommandation de la commission.

Selon [Destatis](#), les personnes surendettées ayant consulté un centre de conseil en **surendettement** avaient en moyenne 30 940 € de dettes en 2022, ce qui correspond à 26 fois le revenu mensuel net moyen des personnes conseillées par ces centres (1189 €).

Le Bundestag a voté vendredi 23 juin la [loi](#) facilitant l'**immigration** de main d'œuvre. Celle-ci prévoit qu'outre l'accès au marché du travail allemand *via* la carte bleue européenne, deux autres voies seront aménagées *via* « la carte de la chance » et *via* la reconnaissance facilitée de l'expérience professionnelle (cf. BE n°7/2023).

Selon une évaluation de [l'IAB](#), la taxe compensatoire que doit payer une entreprise (de plus de 20 salariés) en cas de non-respect des obligations d'emploi de **personnes gravement handicapées** a des effets positifs sur l'emploi de ces personnes. Elle freinerait cependant la création d'emploi dans les entreprises proches du seuil de 20 salariés.

## ACTUALITE FINANCIERE

### Marchés financiers

Theodor Weimer, PDG de **Deutsche Börse**, qui atteindra en 2024 l'âge limite autorisé au sein du directoire (65 ans) quittera son poste fin 2024. Il est à la tête de la bourse de Francfort depuis début 2018.

### Régulation financière

Lors de la présentation de son 10<sup>e</sup> rapport, le **comité pour la stabilité financière (AFS)** a déclaré maintenir les coussins appliqués aux établissements bancaires depuis le 1<sup>er</sup> février 2023 : le **coussin de fonds propres contra-cyclique** de 0,75 % (cf. BE n°19/2022) et le **coussin de fonds propres pour risque systémique sectoriel** de 2 % des actifs pondérés des risques sur les prêts hypothécaires résidentiels. Il a précisé qu'il n'avait constaté aucun effet négatif de ces exigences supplémentaires en fonds propres sur l'octroi des crédits.

La confédération bancaire ([DK](#)) salue la proposition de la Commission d'introduire un **euro numérique**, mais rappelle que sa mise en place devra être « transparente et légitimée démocratiquement ». Elle souligne l'importance de garantir l'anonymat et la protection des données privées.

A la suite de la mise en place d'**AnaCredit** (base de données harmonisée sur les crédits bancaires), les superviseurs allemands (BaFin et Bundesbank) avaient annoncé aux établissements de crédits que le registre répertoriant les crédits dépassant 1 M€ (*Millionenkredit-Meldewesen*) allait être supprimé fin 2023. Selon des informations de presse, cette suppression est reportée *sine die*.

Le groupe des banques mutualistes (*BVR*), un des deux systèmes de protection institutionnel (*IPS*) allemand, a décidé d'augmenter les cotisations auprès du **fonds de protection interne** des établissements bancaires qui n'auraient pas respecté les règles prudentielles. Par ailleurs, le montant des cotisations dépend depuis 2004 du niveau de risque de l'activité de l'établissement.

### Banques et assurances

A la suite d'un arrêt de la Cour de justice européenne concernant les crédits en devises étrangères, **MBank**, la filiale polonaise de **Commerzbank**, relèvera de 342 M€ ses [provisions](#) pour risques liées à ses prêts en francs suisses, ce qui les portera à 1,7 Mrd€ au total. Commerzbank envisage néanmoins d'augmenter nettement son résultat annuel après impôts.

Le **FMS**, le fonds de stabilisation des marchés financiers, qui a constitué entre 2008 et 2015 le

budget spécial consacré par l'Etat fédéral au sauvetage bancaire et est géré depuis 2018 par l'agence financière, enregistre en 2022 un [bénéfice de 1,31 Mrd€](#) (contre 0,53 Mrd€ en 2021). Ce bénéfice provient principalement de la réévaluation des participations de FMS dans Commerzbank et HRE dont le litige avec d'anciens actionnaires est clos (cf. BE 12/2022). Les pertes cumulées depuis la création du fonds s'élèvent à 21,5 Md€ au 31 décembre 2022 (contre 22,8 Md€ fin 2021).

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)